



Œuvre de Ylan Anoufa, artiste international de Pop-Art  
au service de l'Engagement Environnemental et Social, placée devant l'Institution FANB.

**ÉCOLE**  
de PS (3 ans) au CM2

**COLLÈGE**  
de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

**LYCÉE**  
de la 2<sup>nd</sup>e à la Terminale



**FRANÇOIS D'ASSISE NICOLAS BARRÉ**  
Enseignement Catholique de Monaco

**LIENS**

## Bulletin de liaison avec les familles

### Edito

Mesdames, Messieurs, Chers Parents,

Cette année, riche en manifestations, évènements, s'est terminée avec d'excellents résultats aux examens. Je me permets de souligner les nombreuses mentions « Très Bien » au Diplôme National du Brevet comme au Baccalauréat - avec 4 mentions « Très Bien » avec Félicitations du Jury. Ceci démontre, pour notre plus grande fierté, la qualité de l'enseignement, l'investissement des enseignants, et, le travail fourni par les élèves.

Félicitations aux élèves et merci aux enseignants et éducateurs.

La rentrée s'effectuera le 9 septembre.

Nous espérons que vous avez pu profiter pleinement de vos vacances.

Christine LANZERINI  
Directeur Général, Chef d'Établissement du Secondaire

Franck FANTINO  
Adjoint au Chef d'Établissement,  
Directeur pédagogique du Collège

Nathalie DAMASCO  
Adjointe au Chef d'Établissement,  
Directrice pédagogique de l'École

### Résultats

## EXAMENS 2024

### BACCALAURÉAT

**80 admis** sur 82 candidats  
(97,5 % de réussite)  
dont 70 avec mention  
(23 mentions Très Bien,  
dont 4 avec Félicitations du jury),  
soit 85,4 % des candidats.

### DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

**113 admis** sur 114 candidats  
(99 % de réussite)  
dont 105 avec mention  
(56 mentions Très Bien),  
soit 92 % des candidats.

### TRÈS IMPORTANT

**La tenue vestimentaire  
obligatoire devra être  
portée dès le lundi 9  
septembre sauf pour les  
nouveaux entrants.**

## Vacances scolaires 2024-2025

### Sous réserve de modifications ultérieures.

Aucune autorisation d'absence exceptionnelle ne peut être accordée par le Chef d'établissement. Le cas échéant, une demande, signée des deux parents ou du responsable légal, doit être formulée en ligne sur le téléservice de la Direction de l'Education Nationale :

<https://teleservice.gouv.mc/autorisation-absence-exceptionnelle>.

### VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du mercredi 23 octobre après la classe au lundi 4 novembre 2024 au matin

### FÊTE NATIONALE

Mardi 19 novembre 2024

### IMMACULÉE CONCEPTION

Lundi 9 décembre 2024

### VACANCES DE NOËL

Du vendredi 20 décembre 2024 après la classe au lundi 6 janvier 2025 au matin

### SAINTE DÉVOTE

Lundi 27 janvier 2025

### VACANCES D'HIVER

Du vendredi 7 février après la classe au lundi 24 février 2025 au matin

### VACANCES DE PRINTEMPS ET LUNDI DE PÂQUES

Du vendredi 4 avril après la classe au mardi 22 avril 2025 au matin

### FÊTE DU TRAVAIL

Jeudi 1<sup>er</sup> mai 2025

### GRAND PRIX DE FORMULE 1

Du mercredi 21 mai après la classe au lundi 26 mai 2025 au matin

### ASCENSION

Jeudi 29 mai 2025

### PENTECÔTE

Lundi 9 juin 2025

### FÊTE DIEU

Jeudi 19 juin 2025

### VACANCES D'ÉTÉ

Vendredi 27 juin 2025 après la classe

## Le Livre de l'année

Le Livre de l'année est distribué gratuitement à tous les parents d'élèves. Il est financé uniquement par les annonces publicitaires. La société chargée de la réalisation de l'édition 2025 contactera à cet effet les parents responsables d'entreprises.

Si vous ne le souhaitez pas, merci d'en informer M. Arnaud PELACCHI (97.70.25.93).

## Les Petits Chanteurs de Monaco

Depuis des années, nous entretenons un lien privilégié avec "Les Petits Chanteurs de Monaco" sous la direction de M. Pierre DEBAT. Cette activité revêt un intérêt artistique et pédagogique remarquable. De plus, grâce à la bienveillance du Gouvernement Princier, une remise de scolarité de 80% est accordée aux élèves "petits chanteurs".

## Carte de bus scolaire

### Validité de septembre 2024 à septembre 2025

- **Rechargement** d'une carte existante : photocopie du certificat d'inscription et 10€.
- **Création** d'une carte : certificat d'inscription et 10€, une photo et une pièce d'identité

**Bureaux de la CAM - 22/24 rue du Gabian, Monaco - (du lundi au vendredi, de 8h30 - 16h30)**

## La Pastorale

### LA TRANSMISSION DE LA FOI

Pour favoriser la vie spirituelle de chacun, l'équipe pastorale propose des célébrations eucharistiques et des temps de prière, ainsi que le sacrement de la Réconciliation autour des grandes fêtes de l'année liturgique.

### LES SACREMENTS

La possibilité est offerte aux élèves de préparer les sacrements du Baptême, de la Réconciliation, de l'Eucharistie et de la Confirmation en interne grâce à une équipe de bénévoles avec laquelle collaborent également, sous la responsabilité de l'aumônier, différents élèves volontaires du lycée. Les sacrements sont célébrés en la Cathédrale, paroisse de l'établissement. Le calendrier des préparations obligatoires et des diverses cérémonies sera communiqué courant septembre.

### HEURES DE VIE CHRÉTIENNE

Collégiens et lycéens sont accueillis à l'aumônerie aux heures des repas. Les élèves se verront proposer à partir de la rentrée différents ateliers, services de charité, des sorties, des repas conviviaux, etc.

## Association des Parents d'Elèves APEM

Chers Parents,

Nous espérons que vous allez bien et que vous avez tous pu profiter de l'été suite à cette année scolaire 2023-2024.

Nous tenons à féliciter tous les élèves de Terminale et de Troisième pour les excellents résultats obtenus au Baccalauréat et au Diplôme National du Brevet. Tous ces résultats ont été possibles grâce au travail et à l'investissement de nos enfants d'abord, mais aussi de leurs enseignants, au dévouement et à la disponibilité de la Direction de l'établissement ainsi que tout le personnel.

Les équipes enseignantes et le personnel ont à cœur d'assurer la réussite de nos enfants en étant attentifs aux besoins de chacun et en respectant les valeurs chrétiennes qui sont les nôtres. Nous tenons à les saluer et à les remercier chaleureusement pour leur implication et leur bienveillance.

Nous sommes heureux de vous retrouver en cette rentrée scolaire 2024-2025 et vous informons d'ores et déjà que notre Assemblée Générale se tiendra le Jeudi 26 septembre 2024 à 18h30 (dans la salle polyvalente du collège/lycée, entrée par le côté Chapelle, rue de la Source) en présence de la Direction de l'établissement. C'est un moment privilégié pour se rencontrer, vous faire part des actions APEM - FANB passées et à venir, échanger sur les missions de notre Association avec les équipes pédagogiques de l'établissement scolaire de nos enfants.

Nous comptons sur votre présence ! Engageons-nous, ensemble nous réussissons !

**APEM FANB - 12, avenue des Castelans - BP 661 - 98014 Monaco Cedex - Tél. : +377 92 05 68 48 - [contact@apem.mc](mailto:contact@apem.mc)  
[www.apem.mc](http://www.apem.mc)**

## Administration

**SERVICE COMPTABILITÉ** - Siège : 11, Avenue Roqueville

Gestionnaire : M. Philippe HOULBERT - 92 00 02 53

Adjoint gestionnaire : M<sup>me</sup> Isabelle ZINGONE - 92 00 02 65

Secrétaire de l'Economat (site Monaco-Ville) : M<sup>me</sup> Nadia DOGLIATTI - 97 97 10 57

### ZOOM SUR LA RESTAURATION

Des repas équilibrés et de qualité préparés sur place par nos Chefs de la société Elior.

Un aliment bio est proposé chaque jour.

**PRIX DU REPAS : 5,90 €**

**Important : le montant des repas à payer se calcule en fonction des passages effectifs des élèves (avec leur carte de restauration) et de manière anticipée. Le montant ne figure pas sur la facture.**

#### Modalités :

- Paiement à l'aide d'un « porte-monnaie » électronique **à alimenter de manière anticipée**
  - par carte bancaire sur **Ecole Directe**
  - par chèque (à l'ordre de FANB)
  - par virement
- **En collège et en lycée**, inscription possible à l'année pour 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine (sur formulaire distribué à la rentrée). Désinscription ponctuelle autorisée jusqu'à 9h du jour concerné (**par Ecole Directe exclusivement**), **au-delà, le repas sera facturé (pour le collège, la sortie ne sera pas autorisée)**. Il n'est pas nécessaire de désinscrire les élèves absents en cours, cela se fait automatiquement. Inscription ponctuelle possible jusqu'à 9h du jour concerné, par **École Directe**.
- **En école**, les inscriptions se font via École Directe, de façon annuelle ou ponctuelle. Modification possible jusqu'à 9h du jour concerné en téléphonant à la secrétaire administrative, M<sup>me</sup> ZEEVAERT, au 97 97 10 50.

### LA FACTURATION

#### • Les factures sont émises :

- Fin septembre (trimestre 1)
- Mi-décembre (trimestre 2)
- Fin mars (trimestre 3).

**Elles sont envoyées sur Ecole Directe. Les familles en sont informées via leur messagerie. Aucun envoi par voie postale.**

Les factures sont accessibles dans la rubrique « situation financière / onglet factures » **sur l'espace famille**.

#### • Les factures sont dues dès réception.

#### • Les paiements peuvent s'effectuer :

- par carte bancaire sur Ecole Directe depuis votre espace famille.
- par chèque à l'ordre de FANB - à faire parvenir à l'Economat.
- par prélèvement mensuel, en milieu de mois, d'octobre à juin (imprimé à retirer auprès de l'Economat ou des secrétariats de cycle ou sur le site internet [www.fanb.mc](http://www.fanb.mc), espace parents).
- par virement bancaire :  
IBAN : MC 58 1009 6185 7900 0458 7420 187  
BIC : CMCIMCM1LYB.

#### Figurent sur la facture :

- les frais de scolarité - incluant les frais d'assurance et de secrétariat,
- les frais pédagogiques éventuels : matériel de dessin, de technologie, photocopiés, revues en langue étrangère, manuels spécifiques, carnet de correspondance, communication, sorties et activités prévues d'avance, etc... et pour le Primaire : carnet d'évaluation, coopérative, etc...

- Seuls les frais de sorties liés aux activités caritatives ou culturelles peuvent être demandés directement aux parents (circulaire dans le carnet de correspondance).

**En cas de défaut de paiement en fin d'année scolaire, la réinscription pour l'année suivante sera remise en question.**

### NOUVEAUX TARIFS DE SCOLARITÉ (en euros)

Les tarifs trimestriels, par catégories et par classes sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Classes	Lien avec Monaco	Sans lien avec Monaco
	Trimestre	Trimestre
Maternelle	331 €	846 €
CP/CE	337€	862 €
CM	345 €	883 €
6 <sup>e</sup>	365 €	930 €
5 <sup>e</sup>	390 €	986 €
4 <sup>e</sup>	419 €	1068 €
3 <sup>e</sup>	448 €	1143 €
2 <sup>de</sup>	496 €	1269 €
1 <sup>e</sup>	534 €	1363 €
Terminales	590 €	1504 €

Les parents qui le souhaitent peuvent également apporter une contribution complémentaire (qui restera anonyme).

**Pour tout problème concernant les scolarités, veuillez vous adresser au service d'Economat au 92 00 02 65.**

## LE COLLÈGE

### Rentrée scolaire 2024

**LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024**

Se munir d'une trousse complète, d'un bloc-notes et d'une pochette à élastiques.

**• Classes de 6<sup>e</sup> :**

Rentrée à 14h30 / Sortie à 17h

- 14h30 : Appel des élèves dans la cour
- 14h30 à 17h : Cours avec le Professeur Principal (distribution et commentaire des emplois du temps et de divers documents).

• **Classes de 3<sup>e</sup> :** Rentrée à 08h30

• **Classes de 4<sup>e</sup> :** Rentrée à 09h30

• **Classes de 5<sup>e</sup> :** Rentrée à 10h30

Les élèves remettront les différents documents remplis à leur professeur principal qui leur commentera leur emploi du temps.

**Pour toutes les classes, l'emploi du temps normal débute le mardi 10 septembre au matin.**

**DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

**Mardi 10 septembre** (les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

## Contacts

**Adjoint au Chef d'établissement  
Directeur pédagogique du Collège**

M. Franck FANTINO  
f.fantino@fanb.mc

**Secrétariat**

M<sup>me</sup> Nathalie ABBONDANZA  
92 00 02 59 - n.abbondanza@fanb.mc

**Aumônier**

Père François-Réginald DESPLANQUES  
fr.desplanques@fanb.mc

**C.P.E.**

M. Jean-Luc BELLONE  
92 00 02 50 - jl.bellone@fanb.mc

**Éducateurs responsables de niveau**

6<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Annette COHEN  
a.cohen@fanb.mc - 92 00 02 63

5<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Emmanuelle CHIESA  
e.chiesa@fanb.mc - 92 00 02 57

4<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Nubia DE RINALDO  
n.derinaldo@fanb.mc - 92 00 02 67

3<sup>e</sup> M<sup>me</sup> Fanny LAPLACE  
f.laplace@fanb.mc - 92 00 02 68

**EN CAS D'ABSENCE :**  
contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.

**Infirmières - 92 00 02 61**

M<sup>me</sup> Aline PALESTRI  
a.palestri@fanb.mc

M<sup>me</sup> Bérengère ROUSSELOT  
b.rousselot@fanb.mc

**Intendant**

M. Philippe OLANT  
92 00 02 56 - p.olant@fanb.mc

### Dates à retenir

**RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE**

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

**6<sup>e</sup> :** Lundi 9 septembre 2024 à 17h (présentation également du séjour d'intégration)

**5<sup>e</sup> :** Mardi 10 septembre 2024 à 17h

**4<sup>e</sup> :** Jeudi 12 septembre 2024 à 17h

**3<sup>e</sup> :** Vendredi 13 septembre 2024 à 17h

Les réunions ont lieu dans la salle polyvalente (accès par l'entrée côté Chapelle, rue de la Source). Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

**RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS**

**Ces réunions ont lieu à partir de 16h30 (sauf classes de 6<sup>e</sup>, à partir de 16h) et jusqu'à 20h30 au maximum. Les élèves y sont également conviés. Inscriptions avec prises de rendez-vous par l'intermédiaire d'École directe.**

Les parents s'entrelient quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant. Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

**6<sup>e</sup> AB :** Lundi 21 octobre 2024

**6<sup>e</sup> CD :** Mardi 22 octobre 2024

**6<sup>e</sup> E :** Lundi 4 novembre 2024

**5<sup>e</sup> E :** Lundi 4 novembre 2024

**5<sup>e</sup> AC :** Mardi 5 novembre 2024

**5<sup>e</sup> BD :** Jeudi 7 novembre 2024

**4<sup>e</sup> AB :** Vendredi 8 novembre 2024

**4<sup>e</sup> CD :** Lundi 11 novembre 2024

**4<sup>e</sup> E :** Mardi 12 novembre 2024

**3<sup>e</sup> E :** Mardi 12 novembre 2024

**3<sup>e</sup> AD :** Jeudi 14 novembre 2024

**3<sup>e</sup> BC :** Vendredi 15 novembre 2024

### Horaires des cours

\* 3 services de restauration à partir de 11h30

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
	<b>6<sup>e</sup> / 5<sup>e</sup> / 4<sup>e</sup> / 3<sup>e</sup></b>												
fermeture des portes	8h05	9h00	Récréation	10h15	Self/Repas* 11h30 - 13h50			14h00	14h55	Récréation	16h10	17h05	
	8h55	9h50		10h55	11h10	12h05	13h05	14h50	15h45		17h00	17h55	
	1 <sup>ère</sup> heure	2 <sup>e</sup> heure		3 <sup>e</sup> heure	4 <sup>e</sup> heure	cours	cours	1 <sup>ère</sup> heure	2 <sup>e</sup> heure		3 <sup>e</sup> heure	4 <sup>e</sup> heure	

### Spécificités FANB - COLLÈGE

**L'ANGLAIS**

En collège, coexistent 3 niveaux :

- section **"Advanced"** en 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> puis **Section "Européenne"** en 4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.
- section **"Intermédiaire"**
- section **"Classique"**

Les programmes suivis pour chacun des niveaux s'inspirent du **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.**

L'admission dans ces sections nécessite l'étude de certaines conditions : la moyenne en culture générale et en anglais, le niveau obtenu au test d'anglais passé au sein du collège FANB. Dans les trois sections, la conversation est valorisée par une

## Spécificités FANB - COLLÈGE

heure de cours. En section Advanced, les élèves bénéficient également de deux heures de Littérature Anglaise. Pour les élèves se trouvant en niveau "Advanced" et "Intermediate", les cours d'Arts Plastiques et de musique sont supprimés en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, ceci afin de tenir compte du travail supplémentaire demandé en Anglais. Les cours d'arts plastiques sont à nouveau dispensés en niveau « Advanced » en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup> en prévision de la section européenne en lycée.

### DIPLÔMES DE CAMBRIDGE

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglo-saxon.
- Les élèves de 4<sup>e</sup> section Européenne et ceux inscrits en 4<sup>e</sup> Intermediate présenteront le 2<sup>ème</sup> niveau B1 "Preliminary English Test".

### LANGUES VIVANTES BIS : ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN, RUSSE

- Une initiation linguistique à ces quatre langues est prévue dès la 6<sup>e</sup>.
- Ces cours, très vivants, permettent de faire un choix éclairé de la 2<sup>ème</sup> langue obligatoire en 5<sup>e</sup>.

### CLASSES AMÉNAGÉES SPORT

Dans tous les niveaux de collège. Concernent uniquement les élèves pratiquant du sport de façon intensive. Les emplois du temps de ces classes aménagées seront allégés de la façon suivante :

- Classes de 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup> : les cours d'éducation physique et sportive et de natation sont supprimés ;
- Classes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> : les cours d'éducation physique et sportive (par quinzaine), d'Arts Plastiques et de musique sont supprimés.

### AIDE AUX DEVOIRS (6<sup>e</sup> À 3<sup>e</sup>)

Selon leurs besoins, les élèves peuvent bénéficier entre midi et deux ou en fin de journée (selon les jours) d'une aide aux devoirs.

### ALLÉGEONS LES CARTABLES

- Grâce au Gouvernement Princier et à l'Association des Parents d'Elèves de FANB, les élèves de collège disposent de manuels en classe.
- Les versions électroniques des manuels utilisées sur les écrans numériques interactifs contribuent aussi à alléger les cartables.

### DÉCOUVERTE DE LA VIE PROFESSIONNELLE CLASSES DE 4<sup>e</sup>

Bains en entreprises pour les 4<sup>e</sup> :

- Les familles doivent rechercher elles-mêmes l'entreprise qui prendra en stage les enfants.
- Le nombre de places étant limité dans les Services Publics (Sûreté Publique...), les élèves intéressés devront se signaler au plus vite au Responsable de Niveau des 4<sup>e</sup>.
- Une convention de stage vous sera remise lors de la réunion de rentrée. Ce document dûment rempli (horaires du stage, coordonnées de l'entreprise...) signé par les parents et le responsable de la société qui accueillera votre enfant, devra être obligatoirement renvoyé à M<sup>me</sup> Nathalie ABBONDANZA, secrétaire du Collège **avant le 1<sup>er</sup> décembre 2024.**

### DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Le diplôme national du brevet est basé sur un contrôle continu qui rapporte 400 points et un contrôle final qui représente également 400 points avec :

- Des épreuves écrites en français, histoire-géographie-enseignement moral et civique, mathématiques et sciences (deux matières parmi physique-chimie, sciences de la vie et de la terre et technologie)
- Une épreuve orale qui porte sur un des projets menés par le candidat dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) du cycle 4, ou des différents Parcours.
- Des mentions Assez bien, Bien et Très bien sont attribuées afin de valoriser ce diplôme.

### BREVET BLANC

Deux brevets blancs sont organisés aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres afin de préparer au mieux les élèves.

## LE LYCÉE

### Rentrée scolaire 2024

**LUNDI 9 SEPTEMBRE 2024**

- **Classes de 2<sup>nde</sup>** : Rentrée à 14h par la rue de la Source / Sortie à 16h
- **Classes de 1<sup>ère</sup>** : Rentrée à 14h30 par la rue de la Source / Sortie à 16h30
- **Classes de Terminale** : Rentrée à 15h par la rue de la Source / Sortie à 17h

**L'emploi du temps normal débute le Mardi 10 septembre au matin.**

### DÉBUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

**Mardi 10 septembre**

(les élèves devront signaler le jour de la rentrée s'ils déjeunent le lendemain au self).

### Dates à retenir

#### RÉUNIONS D'INFORMATION DE DÉBUT D'ANNÉE

Présentation de l'équipe pédagogique de la classe, les dominantes de l'année, l'organisation des cours, les exigences concernant le travail à fournir, des conseils pour l'aide au travail.

**2<sup>nde</sup>** : Lundi 16 septembre 2024 à 17h

**1<sup>ère</sup>** : Mardi 17 septembre 2024 à 17h

**Terminales** : Mardi 17 septembre 2024 à 17h

Ces réunions ont lieu dans la salle polyvalente (accès par l'entrée côté Chapelle, rue de la Source). Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

## Contacts

### Directeur Général

#### Chef d'établissement

M<sup>me</sup> Christine LANZERINI  
c.lanzerini@fanb.mc

### Adjoint pédagogique

M. Arnaud PELACCHI  
97 70 25 93 - a.pelacchi@fanb.mc

### Secrétariat de direction

M<sup>me</sup> Véronique PASTORELLI  
97 70 25 91 - v.pastorelli@fanb.mc

### Secrétariat

M<sup>me</sup> Julie SCHULLER  
92 00 02 51 - j.schuller@fanb.mc

### Aumônier

Père François-Réginald DESPLANQUES  
fr.desplanques@fanb.mc

### C.P.E.

M<sup>me</sup> Marie-Ange TASIN  
97 70 25 94 - ma.tasin@fanb.mc

**Dates à retenir**

**RENCONTRES INDIVIDUELLES PARENTS/PROFESSEURS**

Ces réunions ont lieu à partir de 17h (certains professeurs seront présents dès 16h30) et jusqu'à 20h30 au maximum. Inscriptions avec prises de rendez-vous par l'intermédiaire d'École directe. Les élèves y sont également conviés.

Les parents s'entretiennent quelques instants avec chaque professeur pour faire le point sur la scolarité de leur enfant.

Une pièce d'identité sera demandée à l'entrée de l'établissement.

<b>TAB</b>	Jeudi 21 novembre 2024
<b>TCD</b>	Vendredi 22 novembre 2024
<b>1<sup>ère</sup> AB</b>	Lundi 25 novembre 2024
<b>1<sup>ère</sup> CD</b>	Mardi 26 novembre 2024
<b>2<sup>de</sup> AB</b>	Jeudi 28 novembre 2024
<b>2<sup>de</sup> CD</b>	Vendredi 29 novembre 2024

**Contacts**

**Educateurs responsables de niveau**

• 1<sup>ère</sup> et Terminale  
M<sup>me</sup> Delphine PAUTET  
97 70 25 98 - d.pautet@fanb.mc

• 2<sup>de</sup>  
M. Nicolas GABRIELLI  
97 70 25 97 - n.gabrielli@fanb.mc

**EN CAS D'ABSENCE : contacter directement les éducateurs de niveau par téléphone.**

**Infirmière** - 97 70 25 96  
M<sup>me</sup> Patricia PAIN - p.pain@fanb.mc  
**Intendant** - 92 00 02 56  
M. Philippe OLANT - p.olant@fanb.mc

**Horaires des cours**

\* 3 services de restauration à partir de 11h30

	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
	<b>2<sup>ndes</sup> / 1<sup>ères</sup> / TERMINALES</b>												
fermeture des portes	8h05	9h00	Récréation	10h15	Self/Repas* 11h30 - 13h50			14h00	14h55	Récréation	16h10	17h05	
	8h55	9h50		11h10	12h05	13h05	14h50	15h45	17h00		17h55		
	1 <sup>ère</sup> heure	2 <sup>e</sup> heure		3 <sup>e</sup> heure	4 <sup>e</sup> heure	cours	cours	1 <sup>ère</sup> heure	2 <sup>e</sup> heure		3 <sup>e</sup> heure	4 <sup>e</sup> heure	

**Spécificités FANB - LYCÉE**

**SPÉCIALITÉS ET BACCALAURÉAT**

Pour rappel, 9 spécialités sont proposées à FANB : Arts plastiques, Histoire-géographie géopolitique et sciences politiques, humanités littérature philosophie, langues littératures cultures étrangères anglais monde contemporain, mathématiques, numérique et science informatique, physique chimie, sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la Terre.

En fin d'année, les élèves de première passeront les épreuves finales de français, à l'écrit et à l'oral. Les élèves de terminale auront une épreuve finale en philosophie, dans les deux spécialités, ainsi qu'un « grand oral » portant sur les spécialités et l'orientation.

**BACCALAURÉAT SECTION EUROPÉENNE ANGLAIS**

En lycée, 1h de discipline linguistique supplémentaire, 1h de discipline non linguistique (arts plastiques) et préparation aux examens de Cambridge.

**BACCALAURÉAT SECTION EUROPÉENNE ITALIEN**

Accessible à partir de la classe de 2<sup>de</sup>, pour les élèves justifiant d'un excellent niveau en Italien et d'une bonne moyenne générale ; 1h d'italien supplémentaire et 1h de discipline non linguistique, S.V.T.

**DIPLÔMES DE CAMBRIDGE**

- Reconnus internationalement, valables à vie, ces diplômes sont souvent demandés pour accéder à des formations dans le système anglosaxon.
- Selon leur niveau, les élèves du lycée passent le **First** (3<sup>e</sup> niveau, B2) et l'**Advanced** (4<sup>e</sup> niveau, C1) durant les années de 2<sup>de</sup> et 1<sup>ère</sup>.

**CERTIFICATION EN LANGUE ITALIENNE**

Nous proposons différents niveaux de la certification CILS.

**CERTIFICATION EN LANGUE ALLEMANDE**

Les élèves de 2<sup>de</sup> qui le souhaitent peuvent présenter le test CERTILANG (KMK), qui atteste d'un niveau A2 ou

B1 aux normes définies par le Cadre Européen Commun de Références pour les langues. En 1<sup>ère</sup> ou en Terminale, les meilleurs élèves peuvent également préparer le niveau B2.

**BREVET D'INITIATION AÉRONAUTIQUE**

Depuis l'an passé, les élèves volontaires de lycée peuvent préparer le Brevet d'Initiation Aéronautique. Les cours se déroulent le mercredi en début d'après-midi, à la fois sur ordinateur et également avec l'utilisation d'un simulateur de vol très performant que l'Institution FANB a pu se doter avec l'aide du Rotary Club de Monaco et de différents mécènes. Les élèves sont amenés durant l'année à rencontrer des pilotes de ligne, à s'initier au vol à l'Aéroport de Cannes Mandelieu avec l'Aéroclub de la Côte d'Azur et à de nombreuses autres activités.

**BAC BLANC**

Deux baccalauréats blancs portant sur la philosophie et les deux spécialités sont organisés en terminale. Un Grand oral blanc est également mis en place début juin pour les terminales.

En première, deux baccalauréats blancs sont prévus pour l'écrit de français et un pour l'oral de français.

**PRÉPARER SON AVENIR EN CLASSE DE SECONDE**

Dans le cadre du volume horaire dédié à l'orientation, les élèves de seconde effectuent un stage en entreprise obligatoire de deux semaines du 16 au 27 juin 2025. Les modalités seront communiquées aux élèves à la rentrée.

**ATELIERS D'EXPRESSION ARTISTIQUE MUSIQUE OU CINÉMA**

Activités essentiellement sous forme de sorties (concerts, projections, visites, ateliers, etc.) qui permettent d'acquérir une culture musicale ou cinématographique.

**INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE EN 2<sup>de</sup> ET 1<sup>ère</sup>**

Une heure par semaine en option, en classe de 2<sup>de</sup> et de 1<sup>ère</sup>.

## ☰ COLLÈGE - LYCÉE - QUELQUES POINTS ESSENTIELS

### ÉCOLE DIRECTE

École Directe est le site de référence des élèves et des parents, et le support de l'essentiel des communications de l'établissement. Nous vous recommandons de vous y connecter régulièrement et fréquemment, vous y trouverez :

- Le suivi de la scolarité de votre enfant au jour le jour (emploi du temps, cahier de textes, notes, absences et sanctions),
- Toutes les informations relatives aux sorties pédagogiques et modifications d'emploi du temps,
- Toute autre information essentielle,
- L'inscription, la désinscription et le paiement de la restauration.
- Le paiement des factures.

Les codes utilisés en 2023/2024 sont maintenus. Les parents des nouveaux élèves recevront un code par courrier. Un code différent est adressé aux parents séparés.

Il est très important que les élèves et les parents se connectent sur leurs espaces respectifs, des messages différents pouvant leur être envoyés.

### BULLETINS TRIMESTRIELS

Les bulletins trimestriels sont envoyés directement par la Poste aux parents à la fin de chaque trimestre. Les parents séparés recevront les bulletins par courrier. Pour cela, ils doivent communiquer au secrétariat du cycle leur adresse personnelle.\*

\*(l'article 206-20 5<sup>ème</sup> alinéa du code civil édicte « Quelle que soit la décision rendue, en matière de divorce, le père et la mère conservent le droit de surveiller l'entretien et l'éducation de leurs enfants »).

### ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

L'outil informatique est pleinement intégré à l'enseignement :

- Chaque élève dispose d'un accès personnel "École directe" sur lequel il peut visualiser son emploi du temps, son cahier de textes, ses notes, utiliser sa messagerie, stocker des fichiers sur son cloud, répondre à des QCM.
- Il a également un compte "Office" lui permettant de bénéficier de toute la suite Office en ligne et des applications One Drive et Teams qui offrent de nombreuses possibilités collaboratives avec les enseignants.
- Les cours sont animés par l'utilisation des Ecrans Numériques Interactifs, des classes mobiles (ordinateurs portables), boîtiers "Activote" (Quiz)...

### VIE SCOLAIRE

#### CARNET DE CORRESPONDANCE

Il doit être vérifié tous les soirs par les parents et remis dans le cartable. Le règlement intérieur doit être lu attentivement et respecté tout au long de l'année.

#### RAPPEL DE CONSIGNES

- Pour des raisons de sécurité, les élèves ne doivent pas rester devant l'établissement.
- **Tenue et comportement corrects sont exigés dans l'établissement et à ses abords.**
- **L'utilisation des portables et des montres connectées est strictement interdite dans l'enceinte de l'établissement.**
- **Il est interdit de fumer dans et aux abords de l'établissement (y compris cigarettes électroniques).**
- Il est impératif que les parents signalent l'absence de leur enfant le plus tôt possible auprès du bureau de la Vie Scolaire. Toute absence non justifiée sera suivie de l'envoi d'un SMS dans la 1/2 journée, et, en l'absence de réponse des parents, d'une lettre de rappel. Lors des conseils de classes, il sera tenu compte des absences ciblées lors des contrôles.
- Les messages personnels ne seront transmis aux élèves qu'en cas d'urgence.
- Afin de responsabiliser les collégiens, il est entendu que les objets oubliés à la maison (cahiers, livres, tenues sportives...) apportés en urgence par les parents, ne seront pris en charge que très exceptionnellement.
- Les portes du Collège et du Lycée sont ouvertes à partir de 7h45, heure avant laquelle l'établissement ne peut engager sa responsabilité en cas d'incident.

- **Perte d'objets personnels** : les enfants sont entièrement responsables de leurs affaires personnelles (portefeuille, cartes de bus et de cantine, téléphones, clés, etc...).

**La détention d'objets de valeur au sein de l'établissement est fortement déconseillée. L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.**

### TENUE VESTIMENTAIRE OBLIGATOIRE PREVUE DANS LE REGLEMENT INTERIEUR

Les élèves doivent porter - dans l'enceinte du Collège et du Lycée - la tenue scolaire obligatoire conforme à l'établissement, soit :

- Un polo et/ou un pull au logo de l'établissement.
- Un pantalon (ou bermuda) ou une jupe de couleur bleu marine ou noir.
- Des chaussures sobres.

Ils peuvent également porter :

- Une veste au logo de l'établissement pour les collégiens (obligatoire pour les sorties ou pour la venue d'intervenants extérieurs).
- Un sweat (pour les collégiens) et un blouson (pour les lycéens) au logo de l'établissement.

**Les élèves qui arrivent dans une tenue autre que celle mentionnée ne sont pas admis en salle de cours. Ils sont convoqués par le Conseiller d'Éducation / Conseiller Principal d'Éducation qui appelle leurs familles.**

Les collégiens sont accueillis en salle de permanence où ils effectuent un travail en remplacement de leurs cours.

Les lycéens sont renvoyés à leur domicile afin de s'y changer et doivent revenir dans l'établissement dans les meilleurs délais. Au cas où un élève ne peut rentrer chez lui pour se changer, il restera en permanence la demi-journée ou la journée, tel que prévu dans le règlement intérieur.

**Les tenues sont à acheter directement sur le site internet de la société Kromyk : [ecolemc.kromyk.com/fanb](http://ecolemc.kromyk.com/fanb).**

### FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Pour aider les primo-arrivants, des cours de FLE sont prévus de la 6<sup>e</sup> à la 2<sup>nd</sup>e.
- Ces cours permettent aux élèves de présenter le Diplôme d'Études en Langue Française (DEL F).

### ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

#### Tenue de sport de la 6<sup>e</sup> à la terminale :

**La tenue de sport comprenant un short, un polo et une veste avec logo de l'établissement est obligatoire. Pour les filles, un legging bleu marine logoté FANB est proposé à la vente à la place du short. Les tenues sont à acheter directement au sein de l'établissement.** Des chaussures spécifiques pour la pratique de l'activité physique et sportive, **sans semelle noire**, sont exigées.

#### Dispenses

- Tout élève dispensé doit se rendre en cours d'EPS, à l'exception des activités voile et aviron (présence au CDI).
- Tout élève plâtré ou utilisant des béquilles devra se rendre au CDI où un travail lui sera proposé.
- **Dispense de longue durée (plus de 3 mois) : le formulaire à télécharger sur le site [fanb.mc](http://fanb.mc) rubrique espace parents, documents, dûment rempli par le médecin traitant, est exigé. Un simple certificat médical n'est pas suffisant.**

### ACTIVITÉS SPORTIVES - UNSS

Tous les mercredis après-midi, les élèves peuvent pratiquer gratuitement des activités physiques en compétition ou en initiation. Pour participer à ces activités, les élèves doivent obligatoirement remettre à leur professeur d'EPS, un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport scolaire en compétition et l'autorisation parentale, dûment complétés - ces documents sont distribués à la rentrée.